

Amiens, le 9 avril 2015

académie  
Amiens

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AMIENS**  
**Chancelier des universités**

à

Mesdames et Messieurs les proviseurs de lycées  
(LGT et lycées polyvalents)

s/c de Madame et Messieurs les inspecteurs  
d'académie, directeurs académiques des services  
de l'éducation nationale

Rectorat

Inspecteurs  
d'Académie  
Inspecteurs  
Pédagogiques  
Régionaux

Secrétariat des I.A.-I.P.R.  
Tél. :  
03 22 82 39 70  
Fax :  
03 22 82 37 54  
Mél. :  
ce.ipr@ac-amiens.fr

Secrétariat Général  
Tél. :  
03 22 82 39 48  
03 22 82 39 70  
Fax :  
03 22 92.82.12  
Mél. :  
ce.rectorat@ac-amiens.fr

20, boulevard  
d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens cedex

**Objet :** Mise en place d'un parcours expérimental des élèves de seconde générale et technologique dans les enseignements d'exploration PFEG et SES.

Ainsi que cela a pu être présenté en réunions des chefs d'établissements (LGT et LPO) organisées en bassins et départements relatives à l'évolution de la carte des enseignements de LGT (enseignements d'exploration, de spécialité et optionnels), l'académie d'Amiens souhaite renforcer plus encore la diversité des parcours en lycée en proposant, dans un cadre expérimental, un parcours des élèves de seconde GT au sein des deux enseignements d'exploration : principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG) et sciences économiques et sociales (SES).

Cette mesure, proposée à la réflexion des établissements et des équipes pédagogiques, s'inscrit pleinement dans l'esprit de la réforme du LGT de 2010, dans la volonté de promouvoir les expérimentations pédagogiques (article 34 de la loi d'orientation du 23 avril 2005 – article L 401-1 du code de l'éducation) et dans la perspective de construire des parcours scolaires adossés à la richesse et à la complémentarité des voies de formation générale et technologique.

C'est ainsi que le BOEN n°13 du 29 mars 2012 envisage la possibilité d'offrir, à titre expérimental, un enseignement à caractère économique mettant en jeu les éléments relevant à la fois des « sciences économiques et sociales » et des « principes fondamentaux de l'économie et de la gestion ». Le but recherché est de permettre aux élèves de découvrir de nouvelles disciplines et de leur donner une culture économique indispensable à la compréhension du monde actuel sans prédéterminer leur future orientation en première.

Cette démarche devra répondre aux caractéristiques suivantes :

- Cette expérience nécessite un engagement volontaire des professeurs pour participer à l'expérimentation, ainsi qu'un avis du conseil pédagogique et un vote du conseil d'administration.
- Chaque professeur doit intervenir de préférence dans son champ disciplinaire en choisissant les thèmes qu'il aborde.
- Les enseignements d'exploration SES/PFEG doivent être alternés au bout d'un semestre avec inversion des professeurs.
- L'ajustement porte sur le nombre de thèmes à aborder sans modification du programme.

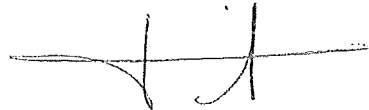


La mise en place s'effectuera à compter de la rentrée scolaire 2015, laissant ainsi aux équipes pédagogiques et de direction le temps nécessaire pour construire le projet et pour consulter les instances ainsi que le prévoient les dispositions réglementaires afférentes aux expérimentations pédagogiques.

L'inspection pédagogique régionale de sciences économiques et sociales (Monsieur Philippe DEUBEL) et celle d'économie-gestion (Madame Marie-Odile MARCHAND et Monsieur Denis LEFEVRE) conseilleront les établissements qui souhaitent s'engager dans cette voie et les accompagneront dans la mise en œuvre de cette adaptation des parcours des élèves de 2<sup>nde</sup> GT.

Les établissements volontaires adresseront leurs projets et leurs questions pour le 30 juin 2015 aux IA/IPR [ce.ipr@ac-amiens.fr](mailto:ce.ipr@ac-amiens.fr) ainsi qu'au CARDIE [ce.cardie@ac-amiens.fr](mailto:ce.cardie@ac-amiens.fr), avec copie au secrétariat général ([ce.rectorat@ac-amiens.fr](mailto:ce.rectorat@ac-amiens.fr)) et à la DSDEN.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez au présent appel à expérimentation.



Valérie CABUIL

Copie : - Messieurs les correspondants académiques IGAENR-IGEN  
- DAPI  
- CARDIE  
- DPE  
- DOS